

LA MAIRIE DE NOAILLES  
vous propose des cours de Salsa Solo Dance et des cours de Fitness avec notre  
professeur Edwige AndMove



Contact : Mairie de Noailles – 1 rue de Paris – 60430 Noailles – 03 44 03 30 61  
mairie.accueil@noailles60.fr

Coller votre photo

## FICHE D'INSCRIPTION 2024-2025

### Coordonnées du participant (ou du représentant légal pour les enfants)

Nom ..... Prénom .....

Adresse postale .....

CP ..... Ville .....

Tél ..... Portable .....

E-mail .....

Personne à prévenir en cas d'urgence (nom, prénom, tel) : .....

### Informations concernant le participant (enfant)

Nom ..... Prénom .....

Date de naissance : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_ (à remplir obligatoirement)

### Remplissez ce tableau en vous référant au planning des cours et tarifs (verso)

Discipline pratiquée	Cotisation	Montant Total annuel

### PIECES A FOURNIR OBLIGATOIREMENT

- Un certificat médical **de moins de 3 mois.**
- 1 photo du participant (obligatoire) à coller en haut de cette fiche
- La charte dument signée (verso)
- Règlement (informations verso)
- Fiche d'inscription remplie

**Attention : dossier incomplet = pas d'accès au cours**

### DROIT D'IMAGE

Je soussigné \_\_\_\_\_ agissant en tant que participant ou responsable légal de l'enfant ci-dessus,  autorise /  n'autorise pas, la diffusion de mon (ou son) image sur les supports de la Mairie de Noailles (site internet, affiches, magazine...).

Signature du participant ou de son représentant légal :



## TARIFS 2024-2025

Discipline	Horaires	Lieu	Cotisation
Fitness	Chaque Jeudi * 18h45 > 19h45	Espace Parisis	Tarif pour l'année 140 € noillais 150 € extérieur
Salsa solo danse	Chaque Jeudi * 19h45 > 20h45	Espace Parisis	Tarif pour l'année 140 € noillais 150 € extérieur

*\*Sauf pendant les vacances scolaires*

*Chèque signé à établir à l'ordre du Trésor public régie fêtes et cérémonies.*

*Règlement possible en 3 fois (1<sup>er</sup> encaissement en OCTOBRE 2024, 2<sup>ème</sup> encaissement en JANVIER 2025, 3<sup>ème</sup> encaissement en AVRIL 2025).*

*Les 3 chèques étant à remettre au moment de l'inscription datés et signés.*

## CHARTRE

- Notre responsabilité envers les enfants cesse au –delà de l'enceinte de l'espace Parisis Fontaine. Il vous appartient d'accompagner votre enfant jusqu'à la salle de cours pour vérifier que le professeur est présent, en aucun cas le centre municipal en assurera la garde.
- La Mairie de Noailles décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou détérioration (le participant ou le représentant légal est responsable des dégradations commises).
- Toute année commencée est due dans sa totalité, aucun remboursement ne sera effectué, même sur avis médical.
- Les parents ou amis ne sont pas admis dans la salle pendant le déroulement des cours, sauf sur autorisation du professeur.
- Toute inscription incomplète ne sera pas validée (voir pièces à fournir au dos).
- Les horaires et le lieu sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés en fonction du nombre d'inscrits.
- Un cours d'essai est proposé pour les 2 activités. L'inscription devra être remise à l'issue de ces cours.
- Pas de cours pendant la période des vacances scolaires et jours fériés.

Signature du participant ou de son représentant légal précédé de la mention « lu et approuvé » :

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la Mairie de Noailles. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données.